



HAL
open science

La céramique

Guillaume Florent

► **To cite this version:**

Guillaume Florent. La céramique. Complexe sportif du Haut-Touquet (Tranche 3) Avril-Juillet 2008 - Rapport final d'opération d'archéologie préventive, 1, SRA Nord-Pas-de-Calais, pp.179-204, 2011. hal-03605760

HAL Id: hal-03605760

<https://hal.science/hal-03605760>

Submitted on 23 Mar 2022

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



Numéro Patriarche : 4886

Code INSEE : 59386

Arrêté de prescription : 07/155/FOUILLE

MARQUETTE-LEZ-LILLE

Nord (59)

« *Complexe sportif du Haut-Touquet* »

(Tranche 3)

Avril-Juillet 2008

Rapport final d'opération d'archéologie préventive
2011

Volume 1

Christine DENIMAL

COLL. : Vincent MERKENBREACK, Guillaume FLORENT, Chloé MALETTE, Sandrine FIÉVET, Jean-Marc DOYEN Élodie LECHER, Tarek OUESLATI, Paul PICAVET, Sabrina SAVE, Raphaël POURIEL,
Benoît LAGACHE

II.4. Les études spécialisées

II.4.1. Le mobilier céramique

Guillaume Florent

II.4.1.1. La céramique

L'exploration archéologique du site de Marquette-lez-Lille « Le Haut-Touquet » a permis de recueillir 5754 restes de vaisselle en terre cuite. Leur examen conduit, en accord avec les arguments fournis par la stratigraphie et l'analyse spatiale, à distinguer cinq horizons céramiques et quatre phases funéraires (Fig. 103). L'horizon 3 est le premier pour lequel le matériel découvert est en proportion suffisante pour assurer l'identification d'une période précise, soit la fin de La Tène finale. L'occupation semble ensuite se poursuivre sans interruption jusqu'au III^e siècle ap. J.-C. Les premières tombes sont datées de la première moitié du premier siècle ap. J.-C., elles succèdent à une occupation plus ancienne à caractère vraisemblablement cultuel. Les derniers ensembles funéraires sont implantés aux alentours du milieu du II^e siècle ap. J.-C.

Phase	Hz. site	Hz. de synthèse	Proposition de datation
Ph. I	–	–	Mésolithique
Ph. II	–	–	Âge du Bronze
Ph. III	h. 1	–	Protohistoire ancienne
Ph. IV	h. 2	–	–
Ph. V	h. 3	–	90 à 40 av. J.-C.
Ph. VIa	h. 4	H. III-IV	5-1 av. J.-C. à 40-45 ap. J.-C.
Ph. VIb	h. 5	–	Seconde moitié du III ^e s. ap. J.-C.

Ph. fun.	Nécr. rég.	Fibule	Proposition de datation
Ph. 1	–	–	5-1 av. J.-C. à 40-45 ap. J.-C.
Ph. 2	Phase 4	–	65-70 ap. J.-C. à 85-90 ap. J.-C.
Ph. 3	Phase 5	–	85-90 ap. J.-C. à env. 120 ap. J.-C.
Ph. 4	–	26c4 ; 27b1	135 ap. J.-C. à 165 ap. J.-C.

Figure 103 : Synthèse des éléments de chronologie du site

II.4.1.2. Méthodologie

La méthodologie employée a été décrite à maintes reprises dans les travaux antérieurs. C'est pourquoi, elle est rapidement abordée sous la forme de principes généraux, de tableaux synthétiques et de références bibliographiques (Fig. 104-105).

Code	Signification	Typologie	Référence bibliographique
TS	terre sigillée	Bet, Drag., Ve, Walters	Passelac, Vernhet 1993 ; Bet, Delor 2000
EN	céramique engobée	<i>Niederb.</i>	Oelmann 1914
GL	céramique glaçurée		
TR	<i>terra rubra</i>	P	Deru 1996
TR1a	<i>terra rubra</i> à engobe argileux face visible	P	Deru 1996
TR3	<i>terra rubra</i> enfumée	P	Deru 1996
FIN	céramique façonnée à la main destinée à la table	<i>Marcq</i> B, P	Cense 2009
TN	<i>terra nigra</i>	A, B, P, BT	Deru 1996
TNO	<i>terra nigra</i> « coquille d'œuf »	P	Deru 1996
FRA	céramique fine régionale claire	<i>RdV</i>	Deru 2005
FRB	céramique fine régionale sombre	B, P, <i>RdV</i>	Deru 1996, Deru 2005
DR	céramique dorée		
CC	céramique commune claire	<i>Cam.</i> , Gose	Hawkes, Hull 1947 ; Gose 1950
MO	mortier	Gose	Gose 1950
VRP	céramique à vernis rouge pompéien	<i>Blicquy</i>	De Laet, Thoen 1969
GLF	céramique glaçurée à feu		
RUA	céramique rugueuse claire		
RUA1	céramique rugueuse claire peinte		
RUB	céramique rugueuse sombre	<i>NPic</i>	Collectif céramique-ABG 2010
MD	céramique façonnée à la main destinée à la cuisson	<i>Marcq</i> J, M	Cense 2009
AM	amphore	Dressel	Peacock, Williams 1986
DO	<i>dolium</i>	Gose	Gose 1950
CSV	céramique façonnée à la main destinée au stockage	type	Cense 2009
IND	catégorie indéterminée		

Figure 104 : Signification des codes employés pour désigner les catégories et typologies de référence associées

Code	Signification	Catégories	Équivalence	Référence bibliographique
FCM	fine chamotte modérée	TN, FIN, MD, CSV		Cense 2009, p. 116-117
GCC	grosse chamotte clairsémée	FIN, MD, CSV		Cense 2009, p. 116-117
GCR	grosse chamotte rare	MD, DO, CSV		Cense 2009, p. 116-117
AR	groupe de pâtes argonnais	TS		Brulet 2010b, p. 153-167
B	groupe de pâtes B	TR, TN, FRB, CC, RUB	technique B ; SCAL1/2	Vermeulen 1992, p. 84 ; Thoen et Hanut 2001, p. 140
C	groupe de pâtes C	TR, TN, FRB, CC, RUB	SCAL	Thoen et Hanut 2001, p. 147
NEW XXX	XXX	FIN, RUB, MD	XXX	XXX
BAVAY	groupe de pâtes de la région de Bavay	CC	BAVY Variant 1	Willems 2005, p. 24
BET.G	groupe de pâtes de Bétique (Guadalquivir)	AM		Peacock, Williams 1986, p. 140
CG	groupe de pâtes du Centre de la Gaule	TS		Delage 2010b, p. 92-133
CHAMP	groupe de pâtes champenois	TN		Biegert <i>et alii</i> 2004, p. 154-157
EG	groupe de pâtes de l'Est de la Gaule	TS		
NARB	groupe de pâtes de Narbonnaise	AM		Peacock, Williams 1986, p. XXX
NOYON	groupe de pâtes de Noyon	CC		Florent 2007, p. 31-32
PSS	groupe de pâtes de Pont-sur-Sambre	MO	BAVY Variant 2	Willems 2005, p. 24
RHIN	groupe de pâtes de Rhénanie inférieur	EN, CC	CO	Vilvorder 2010, p. 330-336S
SG	groupe de pâtes du Sud de la Gaule	TS		Brulet 2010a, p. 60-88
SAVO	groupe de pâtes savonneuse	CC		Deru, Vachard 2002, p. 477-485
SEPT1	groupe de pâtes septentrional 1	TR, TN		Deru 1996, p. 26-27
SEPT2	groupe de pâtes septentrional 2	RUB		
RdVA	groupe de pâtes des Rues-des-Vignes A	VRP		Deru 2005, p. 469
Indét.	groupe de pâtes indéterminé			

Figure 105 : Signification des codes employés pour désigner les groupes de pâtes et références bibliographiques associées

4.1.2.1. Les catégories céramiques

Le premier classement opéré au sein de la vaisselle en terre cuite consiste en un tri par catégorie (*Fig. 104*). La définition d'une catégorie repose sur la convergence de trois critères : la technique, la forme et la fonction. Une définition des catégories céramiques protohistoriques et gallo-romaines est proposée dans la publication des sites de Marcq-en-Barœul « Cheval Blanc » et de Reims « Rue de Cernay »³⁹.

4.1.2.2. Les groupes de pâtes

Les groupes de pâtes reconnus à Marquette ont déjà bénéficié, pour la majorité d'entre eux, d'une caractérisation précise (*Fig. 105*). Deux points nécessitent néanmoins quelques éclaircissements. Premièrement, un nouveau groupe de pâtes désigné par le code Cc a été reconnu. Il est similaire au groupe de pâtes C, à ceci près que de la terre cuite pilée est introduite dans l'argile. Un autre groupe de pâtes, désigné par le code SEPT2, a été caractérisé. Il est apparenté au groupe de pâtes septentrional 1, mais s'en distingue par la taille supérieure des inclusions de quartz. Le groupe de pâte septentrional 2 est principalement composé de quartz arrondis à sub-arrondis, mal triés, en quantité modérée et dont la taille est inférieure à 0,25 mm. La pâte présente un début de vitrification et est parcourue de fines vacuoles allongées et parallèles assez nombreuses. De très petites inclusions noires sont également présentes. À l'opposé du groupe de pâtes SEPT1 surtout attaché aux productions en céramique belge, il qualifie principalement les productions en céramique rugueuse sombre. Dans ce cas, la surface est grise et la pâte gris noirâtre à franges gris clair.

La comparaison des échantillons de céramique rugueuse sombre rattachés au groupe de pâtes SEPT2 et des échantillons issus des ateliers artésiens (Arras, Dainville, Roclinourt) permet de vérifier la proximité de leur composition. L'identification du groupe de pâtes septentrional 2 avec le groupe de pâtes septentrional défini par H. Thoen et F. Hanut peut être avancée. Néanmoins, le classement opéré par ces auteurs des ateliers de Bruay-Labuissière au sein de ce groupe ne résiste pas à un examen à la loupe binoculaire de la vaisselle effectivement issue de ce centre de production⁴⁰.

4.1.2.3. Les typologies

Les typologies existantes se sont révélées suffisantes pour opérer le classement morphologique de l'essentiel de la céramique mise au jour (*Fig. 104*). Le défaut de typologie est pallié par la référence à une figure.

39 CENSE 2009, p. 114-115 ; DERU, ROLLET 2000, p. 336-343.

40 THOEN, HANUT 2001, p. 160. L'examen de la production de ces divers ateliers a été effectué au laboratoire de céramologie Halma-Ipel de Lille III.

4.1.2.4. La quantification

La quantification de la céramique repose sur un décompte par catégorie du nombre de restes (NR) en distinguant les bords (B), les parois (P), les fonds (F) et les anses (A). Ces données primaires sont fournies par le tableau d'inventaire général de la céramique (*Tome II, section inventaires*). L'évaluation du nombre minimum d'individus (NMI) est fondée sur un principe simple, un ou plusieurs bords appartenant à un même récipient représentent un individu. L'absence de bord pour une catégorie donnée, au sein d'un horizon, conduit à signaler la « présence » des autres fragments par un « P ». Les tableaux de synthèse des données quantitatives par horizon livrent une version affinée du tableau d'inventaire général et servent de support au propos⁴¹.

Les ensembles funéraires sont traités différemment. Dans ce cas, il s'agit de déterminer le nombre réel de récipients impliqués dans le rite. Tout récipient conçu comme tel est comptabilisé afin de déterminer le nombre de vases effectivement déposés dans la tombe ou sur le bûcher. L'inventaire du mobilier est décliné sépulture par sépulture dans le catalogue. À cette étape de l'étude, une mise au point relative au vocabulaire employé pour décrire les phénomènes spécifiquement funéraires paraît nécessaire afin de faciliter l'accès aux données.

L'acquisition des données quantitatives est toujours fondée sur un décompte par catégorie du nombre de restes en distinguant les bords, les parois, les fonds et les anses, associée cette fois à des dimensions plutôt descriptives et contextuelles. Pour chaque structure est indiqué le type auquel elle se rattache, c'est-à-dire s'il s'agit d'un bûcher (BUF), d'une tombe-bûcher (TBU), d'un dépôt de crémation en ossuaire (OSS) ou d'un dépôt de mobilier (MOB)⁴².

Chaque objet céramique est soumis, au-delà du comptage et de la détermination des catégories et des types (morphologie), à un examen des aspects intéressant plus directement la dimension funéraire. Deux cas intéressants le traitement de la vaisselle ont été distingués. Soit elle est déposée « intentionnellement » dans la sépulture, soit sa présence dans la fosse ne relève d'aucune « intention » particulière. Dans le premier cas, elle est caractérisée par un bon état de conservation ou à défaut, par un bon degré de représentation malgré la fragmentation. Une position « fonctionnelle » peut aussi être invoquée comme indice pour juger du caractère du dépôt dans les sépultures à ossuaire. Dans le cas où nulle réelle intention n'est lisible, la céramique étant très lacunaire et rejetée pêle-mêle, elle est considérée comme résiduelle (r). Parallèlement, l'état de surface de la céramique est examiné afin de déterminer si elle est brûlée ou pas. L'analyse conjointe de ces divers éléments permet de déterminer si le dépôt est primaire (P) ou secondaire (S). Par exemple, un gobelet brûlé découvert dans le comblement d'un bûcher ou d'une tombe-bûcher est conçu comme un dépôt primaire. Par contre, une jatte brûlée mais placée dans la tombe à ossuaire est considérée comme un dépôt secondaire au

41 Les aspects méthodologiques développés ici sont pour une large part redevables aux prescriptions de base du *Protocole Beuvray 1998*.

42 Ces différents types de structure sont décrits par F. Blaizot (BLAIZOT 2009).

même titre que la vaisselle épargnée par le feu qui l'accompagne⁴³. Enfin, le récipient en dépôt secondaire est parfois employé comme vase ossuaire. Dans le tableau, ce fait est signalé par une croix (X).

II.4.1.3. Les horizons céramiques et les phases funéraires

Le concept de phase est employé pour traiter des réalités funéraires. Le concept d'horizon désigne davantage des phénomènes associés au rejet de la céramique sur des sites de consommation classiques. Malgré tout, l'un et l'autre sont comparables sur le plan de l'expression matérielle. En effet, ils consistent tous les deux en un ensemble d'objets caractéristiques d'une période donnée.

La création d'un horizon ou d'une phase consiste d'une part à agréger les ensembles importants en se fondant sur l'axiome selon lequel deux ensembles similaires sont contemporains⁴⁴, et de l'autre, pour les ensembles numériquement faibles, à intégrer les données de l'analyse spatiale et de la stratigraphie pour juger de la pertinence de leur rattachement à l'un ou l'autre horizon ou à l'une ou l'autre phase. Les définitions d'un horizon et d'une phase sont donc le fruit de la discussion des faits archéologiques et de l'analyse de la céramique. L'approche fine, contexte par contexte, n'est pas pour autant abandonnée. Elle sert toujours de base à l'acquisition des données et est reversée à l'inventaire général de la céramique. D'autre part, la sélection d'un ou plusieurs ensembles de référence précisément décrits et illustrés permet de vérifier objectivement la cohérence de la synthèse opérée au niveau de l'horizon ou de la phase.

4.1.3.1. L'horizon 1 : La protohistoire ancienne

Non fig.	Cat-Gr. Pâtes	Type	NMI	NR
	MD-GCR	Indét.	1	10
	CSV-GCR	Indét.	P	13
			1	23

Figure 106 : Données quantitatives de l'horizon 1

En dépit de son indigence, le mobilier livré par deux fosses situées à proximité l'une de l'autre au nord-est du cercle de l'Âge du Bronze a conduit à reconnaître un premier horizon céramique (Fig. 106). La vaisselle se singularise par l'emploi récurrent d'un gros dégraissant de chamotte associé à des fragments de silex (GCR). Ce dernier point est un argument en faveur du rattachement de l'horizon 1 à des phases anciennes de la protohistoire.

43 BLAIZOT 2009, p. 227.

44 ORTON *et alii* 2008.

4.1.3.2. L'horizon 2 : La céramique de La Tène finale

Non fig.	Cat-Gr. Pâtes	Type	NMI	NR
	FIN-FCM	Indét.	1	60
	MD-FCM	<i>Marcq</i> M6	1	
	MD-GCC	<i>Marcq</i> M6	3	87
	MD-GCC	Indét.	1	
	CSV-GCC	Indét.	2	130
			8	277

Figure 107 : Données quantitatives de l'horizon 2

La phase IV correspond à l'établissement d'un grand enclos quadrangulaire divisé en deux par un fossé. Le bâtiment 1 est implanté en dehors de cette emprise. Le matériel issu du comblement des trous de poteaux associé au premier état de ce bâtiment constitue le deuxième horizon du site.

La quantité de mobilier découverte est faible, soit huit individus (*Fig. 107*). Quatre pots globulaires à col concave *Marcq* M6 ont pu être identifiés. Ce sont les seuls récipients dont le type ait pu être déterminé. Leur présence permet de dater l'horizon 2 de La Tène finale. En l'absence de données stratigraphiques, la céramique de l'horizon 2 ne se distinguerait pas de celle de l'horizon 3. Dès lors, il paraît légitime de supposer qu'un intervalle de temps relativement court sépare les deux moments de leur constitution.

4.1.3.3. L'horizon 3 : La céramique de la fin de La Tène finale

La phase V s'inscrit dans le schéma directeur imposé dès la phase IV. Quelques modifications de détail consistent en l'aménagement d'une entrée dans le coin nord et en l'implantation d'un enclos secondaire au centre de l'enclos principal. En outre, un nouveau bâtiment, vraisemblablement construit sur sablière basse, est érigé en lieu et place de l'ancien. Le mobilier figuré provient du comblement du fossé 1073 et de celui de la sablière basse 1132 (*Fig. 109*). Il fournit une illustration de la céramique composant l'horizon 3.

Fig. 109	Cat-Gr. Pâtes	Type	NMI	NR
	FIN-FCM	<i>Marcq</i> B3	1	
1-2	FIN-FCM	Indét.	4	
3-4 ; 9-11	FIN-FCM	<i>Marcq</i> P1	6	384
5	FIN-FCM	<i>Marcq</i> P3	2	
6	FIN-FCM	Indét.	1	
	FIN-FCM	Indét.	7	
7	MD-GCR	<i>Marcq</i> J3	1	
8	MD-GCC	<i>Marcq</i> M5	1	
12	MD-FCM	<i>Marcq</i> M6	1	129
	MD-GCC	<i>Marcq</i> M6	1	
	MD-GCC	Indét.	4	
	CSV-FCM	type 2	2	
	CSV-FCM	Indét.	3	72
13	CSV-GCC	Indét.	1	
			35	585

Figure 108 : Données quantitatives de l'horizon 3

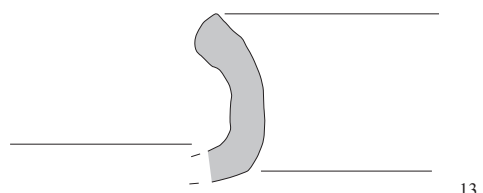
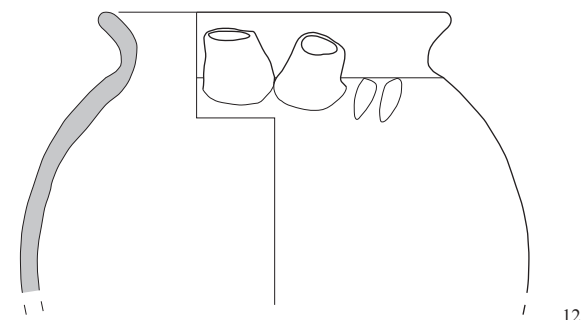
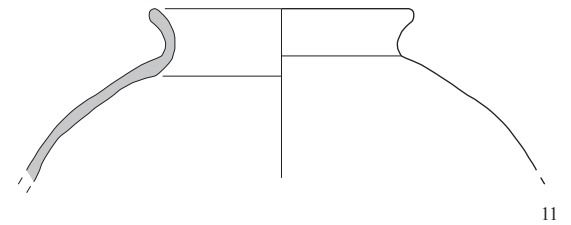
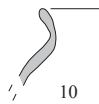
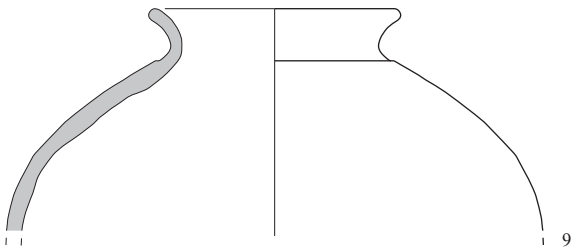
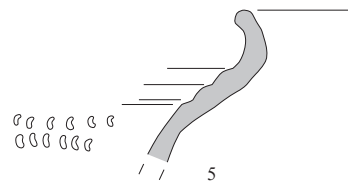
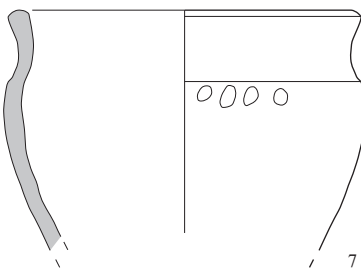
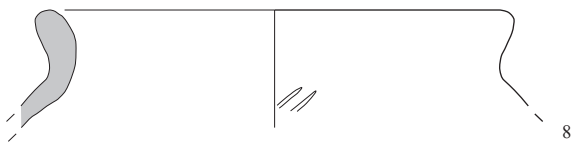
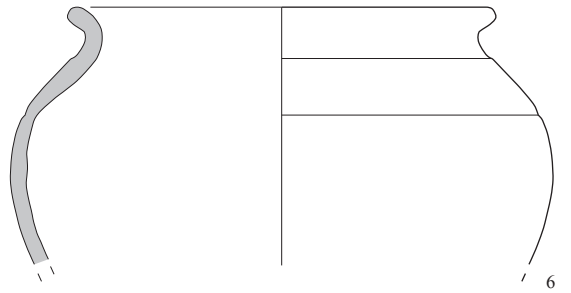
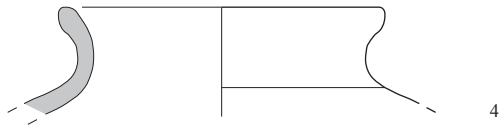
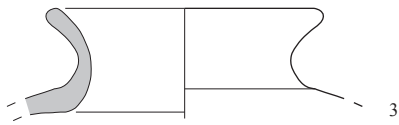
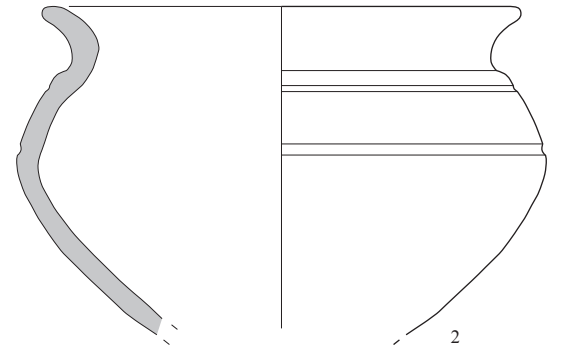
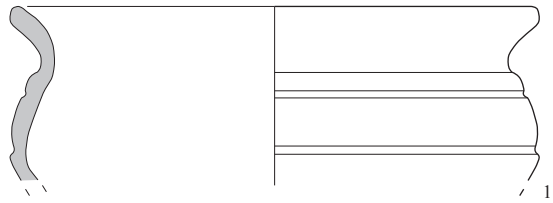
La caractérisation de l'horizon 3 est facilitée par le recours à une approche quantifiée (Fig. 111). En effet, l'évaluation de la proportion de chacune des catégories céramiques sur la base de 35 individus au total permet de relever un certain nombre de phénomènes dignes d'intérêt (Fig. 108). Ainsi, il apparaît que la proportion de céramique fine est de l'ordre de 60 %. La vaisselle à feu façonnée à la main représente 23 % de l'ensemble et les récipients de stockage constituent une part non négligeable du mobilier puisque leur taux atteint 17 %. La céramique fine se compose de quatre bols globulaires à col concave souligné par une moulure (Fig. 109, 1-2), de six pots globulaires à col concave *Marcq* P1 (Fig. 109, 3-4 et 9-11) et de deux pots à col concave ornés de plusieurs moulures *Marcq* P3 (Fig. 109, 5). Le pot représenté Fig. 109, 6 correspond certainement à la partie supérieure d'un vase à fond en piédestal. La céramique de cuisson est stéréotypée. Elle comporte uniquement des pots à cuire globulaires *Marcq* M6 (Fig. 109, 12) ou trapus *Marcq* J3/M5 (Fig. 109, 7-8). Deux pots globulaires dédiés à la conservation des denrées ont pu être rattachés à la typologie établie lors de l'étude du site de Marcq-en-Barœul. Ils sont associés à un pot dont le volume est nettement supérieur (Fig. 109, 13).

L'analyse des groupes de pâtes témoigne d'un fait couramment observé au sein des ensembles régionaux : la taille et la fréquence de la chamotte sont sélectionnées en fonction de la catégorie céramique. La matière première employée pour la production de la céramique fine est uniquement dégraissée au moyen de terre cuite pilée de petite taille et en quantité modérée (Fig. 108). La situation est à peu près similaire pour la céramique de stockage (FCM). Le cas de la vaisselle à feu est moins tranché mais l'usage d'un gros dégraissant de chamotte clairsemé est favorisé (GCC).

Marquette-lez-Lille 2008
Complexe sportif du Haut-Touquet
(Tranche 3)

Figure 109 - La céramique des ensembles
1073 et 1132 (horizon 3)

Archéopole 2011



L'établissement de parallèles est fondé sur la recherche de plusieurs points communs sur un plan typologique entre l'horizon 3 de Marquette-lez-Lille et les ensembles régionaux. La céramique associée au quadrilatère F1 de Villeneuve d'Ascq « Les Près », le mobilier en provenance d'Oxelaëre « Le Chemin Vert » et le matériel découvert lors de la fouille du site rural de Conchil-le-Temple « Lagasse » satisfont à cette proposition⁴⁵. Les horizons 3 et 4 de Marcq-en-Barœul « Cheval Blanc » présentent à peu de chose près un répertoire similaire⁴⁶. Cependant, le basculement quantitatif en faveur du pot globulaire *Marcq* M6 au détriment des formes plus trapues *Marcq* J3/M5 mis en évidence au passage de l'un à l'autre, contribue à l'identification de l'horizon 3 de Marquette avec l'horizon 4 de Marcq. Ce dernier est daté de 90 à 40 av. J.-C. par datation radiocarbone⁴⁷. Les deux premiers tiers du I^{er} siècle av. J.-C. semblent donc fournir un cadre chronologique adéquat au troisième horizon du site.

La comparaison sur un plan quantitatif de l'horizon 3 de Marquette et de l'horizon 4 de Marcq, jugés comme contemporains, permet de souligner à quel point les taux de céramique fine et de céramique modelée sont différents d'un site à l'autre (*Fig. 110*). La surreprésentation de la céramique fine et dans une moindre mesure de la céramique de stockage avaient déjà été notées à La Chapelle d'Armentières « Route nationale » et à Wervicq-Sud « ZAC des Près de Lys » pour des périodes légèrement plus tardives⁴⁸. L'hypothèse selon laquelle des pratiques à caractère culturelle impliquant le partage de boissons et de repas pourraient expliquer ce type de distribution avait déjà été proposée pour ces deux sites⁴⁹. Dans le cas présent, les similitudes en termes d'organisation des espaces et de structures entre ces différentes occupations nous amènent à reconduire cette hypothèse.

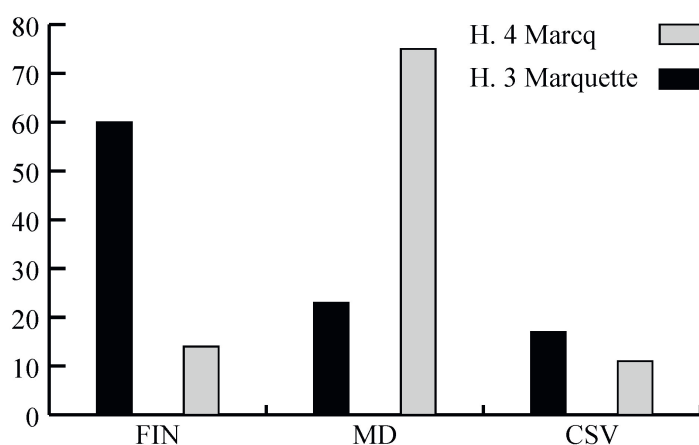


Figure 110 : Comparaison de la proportion des catégories aux horizons 3 de Marquette et 4 de Marcq-en-Barœul

45 TUFFREAU-LIBRE 1989, p. 59 ; DESFOSSÉS, BLANCQUAERT 1992, p. 253-261 ; LEMAIRE, ROSSIGNOL 1996, p. 198-201.

46 CENSE 2009, p. 125-131.

47 CENSE 2009, p. 131.

48 FLORENT 2010a, p. 126-149 ; FLORENT 2010b.

49 FLORENT 2010b.

4.1.3.4. L'horizon 4 : La céramique gallo-romaine précoce

La phase VIa est marquée par l'implantation de plusieurs petits enclos quadrangulaires dans la moitié est de l'enclos principal et par l'érection d'un troisième et dernier bâtiment au sud de l'emprise. Les nouvelles délimitations spatiales se superposent au parcellaire plus ancien et régissent l'organisation des ensembles funéraires. Les sépultures situées à proximité des petits enclos quadrangulaires ont été regroupées au sein de la phase funéraire 1, caractérisée par un mobilier céramique comparable aux ensembles de l'horizon 4. Les comblements des structures 1095 et 1206, soit un fossé et une fosse, ont livré un mobilier suffisamment conservé et abondant pour autoriser une description détaillée des éléments typiques du quatrième horizon (*Fig. 114*).

De nouvelles catégories céramiques apparaissent à l'horizon 4. Il s'agit principalement de céramique belge (11 %), et secondairement de *dolia* (1 %) et de céramique rugueuse sombre (1 %). De plus, quelques fragments de céramique commune claire sont le signe de la diffusion des premières cruches. En comparaison avec l'horizon 3, le taux de céramique fine chute de vingt-quatre points. Parallèlement, la proportion de la céramique modelée est quasiment multipliée par deux (*Fig. 111*).

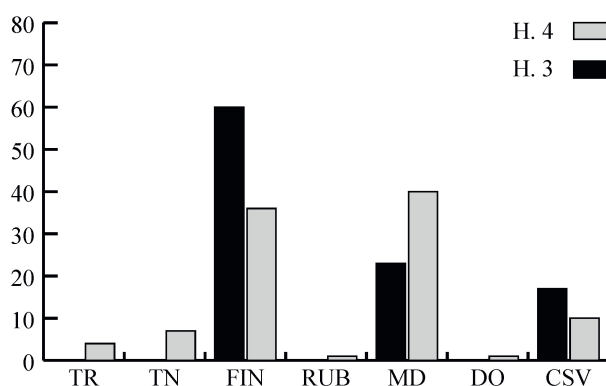


Figure 111 : Comparaison de la proportion des catégories aux horizons 3 et 4 (valeurs exprimées en pourcentage du nombre total d'individus par horizon)

Fig. 114	Cat-Gr. Pâtes	Type	NMI	NR
9	TR-B	P6-8	1	25
	TR1A-SEPT	P13	1	
	TR-B	P13	1	
10	TR1A-C	Indét.	1	P
	TR3-B	Indét.	P	
11	TN-CHAMP	A39	1	44
	TN-FCM	P40	1	
	TN-C	Indét.	3	
1	FIN-FCM	<i>Marcq</i> B6	4	502
5	FIN-FCM	Indét.	2	
3	FIN-FCM	<i>Marcq</i> P1	6	
12-13	FIN-FCM	<i>Marcq</i> P2	2	
	FIN-FCM	<i>Marcq</i> P2/3	2	
	FIN-FCM	<i>Marcq</i> P3	3	
2	FIN-FCM	Indét.	1	
	FIN-FCM	Indét.	10	
	FIN-GCC	Indét.	2	
	CC-RHIN	Indét.	P	13
	CC-SAVO	Indét.	P	
	RUA1-Indét.	Indét.	P	1
	RUB-C	<i>NPic</i> P1	1	88
8 ; 14	MD-Indét.	<i>Marcq</i> J8	1	762
	MD-GCC	<i>Marcq</i> M5	6	
	MD-GCR	<i>Marcq</i> M5	1	
6	MD-FCM	<i>Marcq</i> M6	1	
7	MD-GCC	<i>Marcq</i> M6	6	
	MD-GCR	<i>Marcq</i> M6	1	
	MD-FCM	Indét.	4	
	MD-GCC	Indét.	14	
	MD-Indét.	Indét.	2	
	DO-GCR	Indét.	1	20
4	CSV-FCM	type 2	1	174
15	CSV-GCC	type 2	3	
16	CSV-FCM	type 3	1	
	CSV-FCM	Indét.	2	
	CSV-GCC	Indét.	2	
	IND	Indét.	P	6
			89	1636

Figure 112 : Données quantitatives de l'horizon 4

La *terra rubra* se compose d'un pot à bord oblique P6-8, de deux pots à lèvre oblique épaissi P13 (Fig. 114, 9) et d'un pot de type indéterminé (Fig. 114, 10). La majorité d'entre eux est rattachée au groupe de pâtes B ou C. Le répertoire de la *terra nigra* comprend une assiette A39 originaire de Champagne et un pot à col concave P40 dont la pâte est similaire à celle de la céramique fine (Fig. 114, 11).

La céramique fine est déclinée en bols et en pots. Les premiers, au nombre de six, se partagent entre des formes carénées ornées de moulures au niveau du col (Fig. 114, 1) et des bols hémisphériques à bord en bandeau inspirés de la vaisselle dite de « Besançon » (Fig. 114, 5). Le répertoire des pots comprend neuf pots globulaires *Marcq* P1 ou *Marcq* P3 déjà présents à l'horizon 3 (Fig. 114, 3). Les pots ornées de bandes lissées introduisent un soupçon de renouveau au sein de cette catégorie (Fig. 114, 12-13). En dehors de l'apparition du premier pot à col concave *NPic* P1 en céramique rugueuse sombre, version tournée du pot *Marcq* M6, et de celle d'une jatte hémisphérique *Marcq* J8, le répertoire de la vaisselle à feu est similaire à celui des horizons précédents. Il en est de même pour la vaisselle de stockage (CSV).

En vertu de ces caractéristiques, le quatrième horizon peut être rapproché de l'horizon 6 de Marcq-en-Barœul « Cheval Blanc » et du mobilier livré par le fossé 13 de Villeneuve d'Ascq « Les Prés »⁵⁰. La nature de la céramique belge conduit à identifier le quatrième horizon de Marquette avec les horizons III ou IV de synthèse, datés de 5-1 av. J.-C. à 40-45 ap. J.-C.⁵¹.

La comparaison des données quantitatives de deux horizons considérés comme contemporains, soit les horizons 4 de Marquette et 6 de Marcq, fait apparaître un phénomène déjà perçu et décrit pour l'horizon 3 à savoir une surreprésentation de la céramique fine et de la céramique de conservation et un déficit de la vaisselle à feu (Fig. 113). Dès lors, poser l'hypothèse d'une fonction culturelle pour le premier et de simple habitat pour le second, paraît légitime.

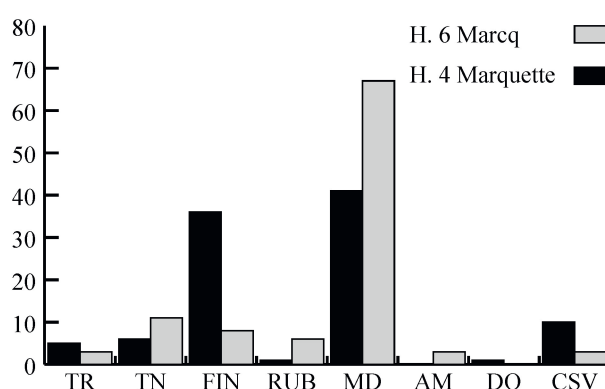


Figure 113 : Comparaison de la proportion des catégories aux horizons 4 de Marquette et 6 de Marcq-en-Barœul

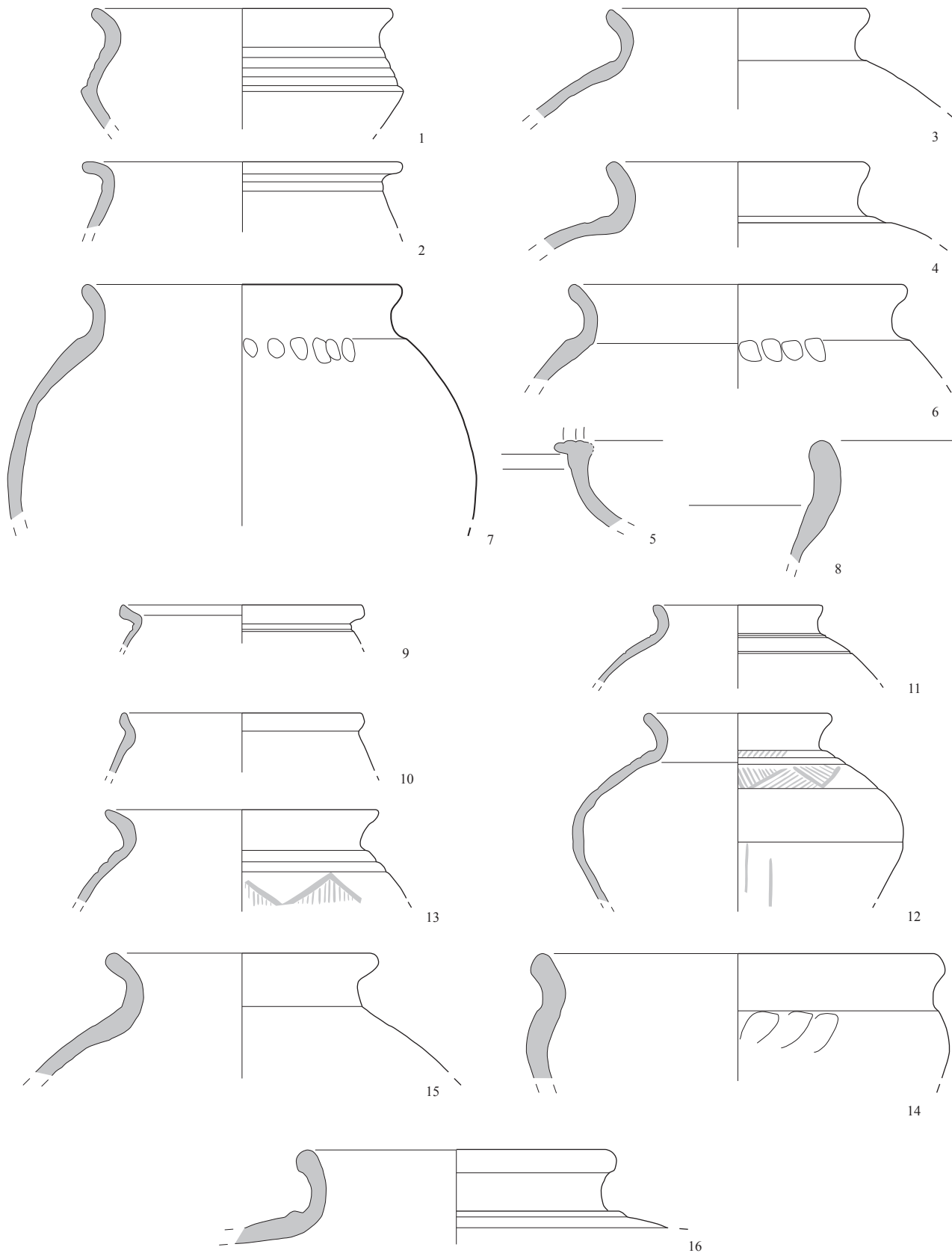
50 CENSE 2009, p. 133-134 ; TUFFREAU-LIBRE 1989, p. 58.

51 DERU 1996, p. 198.

Marquette-lez-Lille 2008
Complexe sportif du Haut-Touquet
(Tranche 3)

Figure 114 - La céramique des ensembles 1095
et 1206 (horizon 4)

Archéopole 2011



4.1.3.5. L'horizon 5

L'horizon 5 correspond au comblement des fossés de parcellaire rattachés à la phase VIb. Aucune occupation ultérieure n'a été mise en évidence jusqu'à la période Moderne. La majorité du mobilier provient du fossé 1001 Sd1 (= 1212) situé au nord-ouest du site (Fig. 116).

La vaisselle de table comporte de la *terra nigra* ou de la céramique fine régionale sombre dont la proportion est évaluée à 10 % (Fig. 115). Elle est complétée par de la terre sigillée (5 %), de la céramique fine (3 %) et de la céramique engobée.

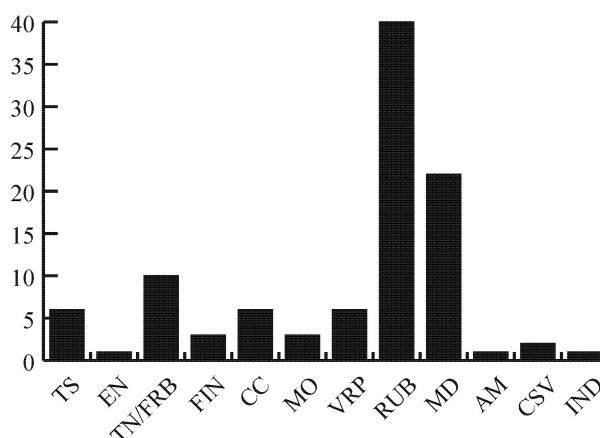


Figure 115 : Proportion des catégories à l'horizon 5

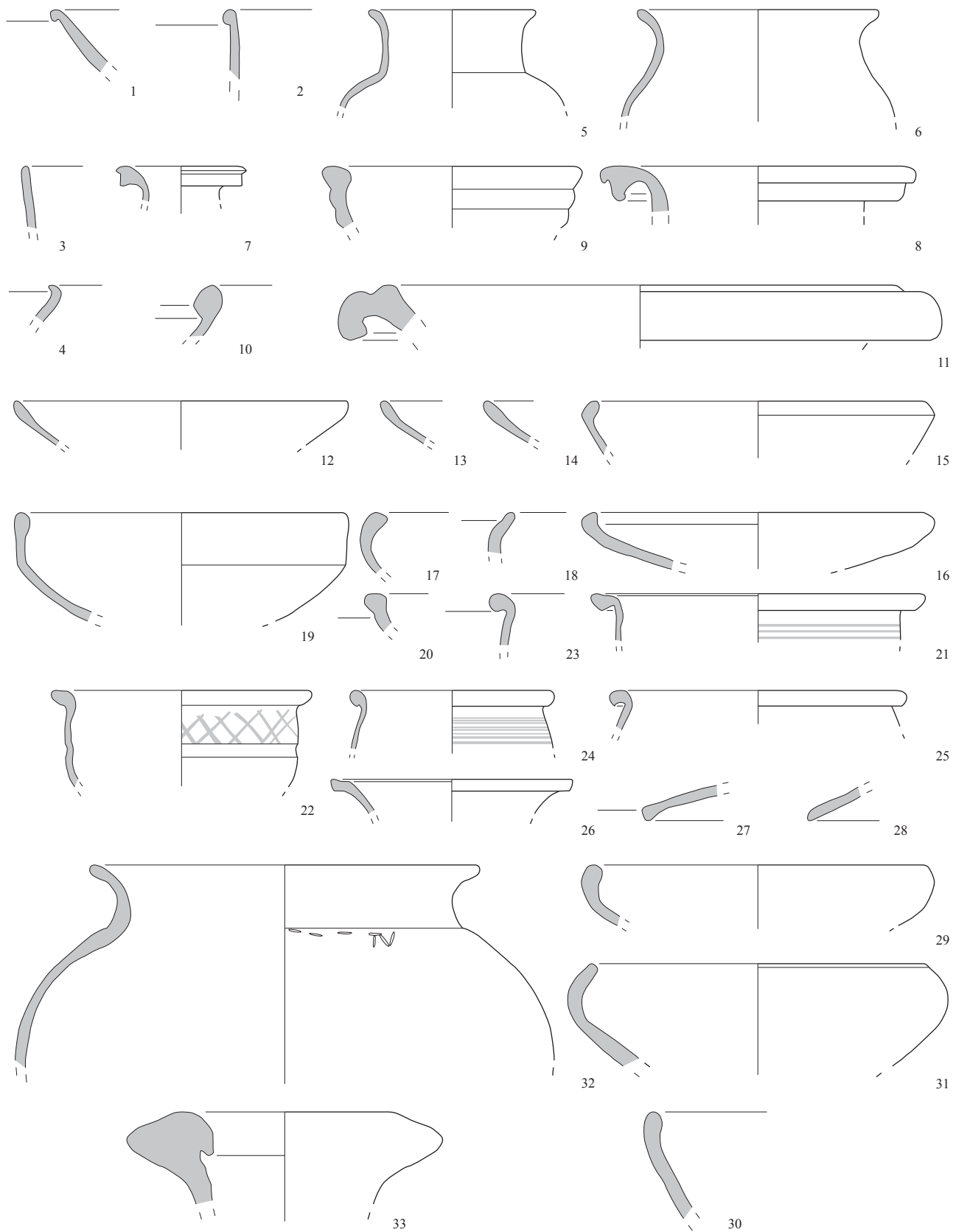
La terre sigillée provient majoritairement d'Argonne ou de l'Est de la Gaule. Elle se compose de trois assiettes à paroi concave et lèvre en bourrelet Drag. 31 (Fig. 116, 1), d'un bol à collerette Drag. 38 (Fig. 116, 3) d'un bol à décor moulé Drag. 37 (Fig. 116, 2) et d'une coupe du service A. Le service à boire est pourvu par des gobelets en céramique fine régionale sombre sim. P49 (Fig. 116, 5) ou en céramique façonnée à la main (Fig. 116, 6) complété occasionnellement par les productions rhénanes en céramique engobée. En l'occurrence, cette catégorie est figurée par un gobelet *Niederb.* 32 (Fig. 116, 4). Les cruches représentent 6 % de l'ensemble. Elles sont déclinées en cruches à lèvre bifide *Cam.* 143 du groupe de pâtes savonneuses et du Noyonnais (Fig. 116, 7-8) ou en cruche à col mouluré de production plutôt locale (Fig. 116, 9).

Les mortiers, au nombre de trois, appartiennent tous au type à collerette Gose 455-62 (Fig. 116, 11). Leur identification à partir de de l'examen des pâtes avec les récipients de l'atelier de Pont-sur-Sambre est proposée.

Marquette-lez-Lille 2008
Complexe sportif du Haut-Touquet
(Tranche 3)

*Figure 116 - La céramique
de l'ensemble 1001 Sd1 (=1212) (horizon 5)*

Archéopole 2011



La vaisselle à feu est partagée entre trois catégories différentes. La céramique rugueuse sombre dont la proportion est évaluée à 40 % prédomine, la céramique modelée est moitié moins fréquente (22 %) et la céramique à vernis rouge pompéien, incarnée par sept plats *Blicquy* 5 originaire des Rues-des-Vignes représente près de 6 % de l'ensemble (Fig. 115). La céramique rugueuse sombre se compose de six plats à cuire *Npic* A7a et *Npic* A8 (Fig. 116, 15-16), de trois jattes tronconiques à bord rentrant *NPic* J4/5 (Fig. 116, 17-18), de trois jattes carénées à lèvre simple *Npic* J8 (Fig. 116, 19) ou à bord en bourrelet *NPic* J12a (Fig. 116, 21-22), de deux pots à col tronconique *NPic* P4a et de trois pots à partie supérieure bombée *NPic* P7a (Fig. 116, 23-24). La céramique modelée comporte douze jattes tronconiques à bord rentrant simple *Marcq* J8 (Fig. 116, 29-30) ou, le plus souvent, marqué par un ressaut *Marcq* J9 (Fig. 116, 31). Deux pots et un couvercle ont également été mis en évidence au sein de la vaisselle non tournée (Fig. 116, 28 et 32). Pour être tout à fait complet, il reste à signaler la présence d'un bord d'amphore à huile de Bétique Dressel 20 (Fig. 116, 33).

En plus des aspects qualitatifs, le traitement quantitatif des ensembles céramiques renforce l'impression de parenté qui se dégage de la confrontation de la céramique du fossé 75 de Zele et de la céramique de l'horizon 5 de Marquette (Fig. 117). Par ailleurs, la jatte *Marcq* J9 en céramique modelée est l'une des formes caractéristique du répertoire de Zele⁵². Les plats *NPic* A7a rencontrent également d'assez exactes équivalents au sein de la typologie de la céramique rugueuse sombre du *Waasland*⁵³. Le principal indice en matière de datation est fourni par le gobelet *Niedererb.* 32. En effet, il apparaît à l'horizon d'abandon de l'agglomération secondaire de Liberchies au côté des types tardifs en terre sigillée de l'Est de la Gaule. Cet horizon étant daté de la seconde moitié du III^e siècle ap. J.-C., une proposition similaire peut être avancée pour le cinquième et dernier horizon de Marquette.

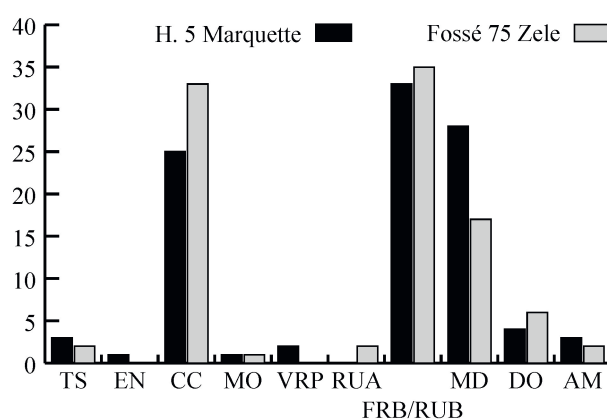


Figure 117 : Comparaison de la proportion des catégories à l'horizon 5 de Marquette et du fossé de Zele (valeurs exprimées en pourcentage du nombre total de restes par horizon)

52 DE CLERCQ *et alii* 2005, p. 207

53 DE CLERCQ *et alii* 2005, p. 207

Fig. 116	Cat-Gr. Pâtes	Type	NMI	NR
	TS-CG	VeA1	2	
	TS-AR	Drag. 31	1	
1	TS-CG	Drag. 31	2	
2	TS-AR	Drag. 37	1	26
3	TS-AR	Drag. 38	1	
	TS-SG	Indét.	P	
	TS-EG	Indét.	P	
4	EN-RHIN	<i>Niederb. 32</i>	1	6
	TR-Indét.	Indét.	P	1
	FIN-FCM	Indét.	2	
6	FIN-NEW	Indét.	1	34
	FIN-Indét.	Indét.	1	
	TN-B	Indét.	2	
	TN-C	Indét.	2	29
	TN-C	P43-55	6	
5	FRB-B	Sim. P49	1	106
	DR-Indét.	Indét.	P	1
8	CC-NOYON	Cam. 143	1	
7	CC-SAVO	Cam. 143	2	
9	CC-C	Gose 366-69	1	210
10	CC-C	<i>Dolium</i>	1	
	CC-C	Indét.	2	
11	MO-Indét.	Gose 455-62	1	
	MO-PSS	Gose 455-62	1	11
	MO-PSS	Gose 455-62	1	
12-14	VRP-RdVA	<i>Blicquy 5</i>	7	15
15	RUB-C	<i>NPic A7a</i>	4	
16	RUB-C	<i>NPic A8a</i>	1	
	RUB-C	<i>NPic A8b</i>	1	
17	RUB-C	<i>NPic J4</i>	1	
	RUB-NEW	<i>NPic J4</i>	1	
18	RUB-NEW	<i>NPic J5</i>	1	
19	RUB-C	<i>NPic J8</i>	1	
20	RUB-C	Indét.	1	
21	RUB-ARRAS	<i>NPic J12a</i>	1	
22	RUB-C	<i>NPic J12a</i>	1	136
	RUB-C	<i>NPic P4a</i>	2	
23-24	RUB-C	<i>NPic P7a</i>	3	
25	RUB-ARRAS	<i>NPic P7b</i>	1	
26	RUB-C	Indét.	1	
	RUB-C	<i>NPic CV1b</i>	1	
27	RUB-C	<i>NPic CV4</i>	1	
	RUB-ARRAS	Indét.	3	
	RUB-C	Indét.	21	
28	MD-NEW	Indét.	1	
29-30	MD-NEW	<i>Marcq J8</i>	3	
31	MD-NEW	<i>Marcq J9</i>	9	
	MD-GCC	<i>Marcq M5</i>	1	
32	MD-NEW	<i>Marcq M6</i>	1	186
	MD-GCR	Indét.	1	
	MD-FCM	Indét.	1	
	MD-GCC	Indét.	2	
	MD-NEW	Indét.	6	
33	AM-BET.G	Dressel 20	1	22
	AM-NARB	Indét.	P	
	DO-Indét.	Indét.	P	32
	CSV-GCC	Indét.	2	8
	IND-B	Indét.	1	1
			115	824

Figure 118 : Données quantitatives de l'horizon 5

4.1.3.6. Les phases funéraires

La description des phases funéraires est fondée sur les sépultures et les structures dont le mobilier ou la situation topographique justifie le rattachement à une phase donnée. Les sépultures dont l'insertion dans une phase donnée est moins assurée ne sont pas utilisées pour déterminer l'évolution des caractéristiques des pratiques funéraires au cours du temps.

4.1.3.6.1. La phase 1

Les sépultures de la phase 1 sont situées à proximité des petits enclos quadrangulaires. Elles correspondent toutes à des tombes-bûchers. Le nombre de dépôt varie entre zéro et deux. Ils correspondent à des pots à boire à lèvre oblique en céramiques belge P2 ou P6 ou à des jattes *Marcq* J8 en céramique modelée. Le cas des tombes-bûchers 2.16 et 1016 est un peu particulier. En effet, la première est associée à la fosse 1024 où les récipients impliqués dans la crémation, à savoir une version réduite du pot à cuire *NPic* P1 et une jatte *Marcq* J8, sont déposés. La tombe-bûcher 1016 contient deux dépôts, l'un deux, un bol en céramique fine sim. *Marcq* J5 ne présente pas les stigmates d'un passage sur le feu. En l'absence de traces évidentes de perturbation du niveau de charbon de bois, il faut se résoudre à évoquer la possibilité d'un dépôt antérieur à la mise en place du bûcher et enfoui à une profondeur suffisante pour ne pas subir les effets de l'ustion.

La nature du mobilier déposé permet de rattacher la phase 1 aux horizons III ou IV de synthèse, datés de 5-1 av. J.-C. à 40-45 ap. J.-C.⁵⁴.

4.1.3.6.2. La phase 2

La phase 2 correspond à l'apparition des premières tombes à dépôt de crémation en ossuaire. Cependant, l'usage des tombes-bûchers est maintenu. Les sépultures à ossuaire occupent un espace différent, cantonné à la moitié ouest de l'enclos principal. Pour les tombes-bûchers la proximité des enclos secondaires est toujours recherchée. En règle générale, le mobilier déposé dans les sépultures à ossuaire se distingue par son abondance et la représentation d'aspects négligés dans les tombes-bûchers, à savoir la consommation des repas (assiette, bol) et le service des boissons (cruche). L'absence de mobilier brûlé a également été notée.

La phase 2 correspond à l'introduction de la terre sigillée du Sud de la Gaule, incarnées par des coupes à paroi bilobée Drag. 27, des assiettes à paroi moulurée Drag. 15 et un bol à décor moulé Drag. 29. La *terra rubra* a disparu et le répertoire de la *terra nigra* se compose d'un bol à paroi en esse B21, d'un pot à lèvre effilée P43-55 et d'une lagène (*Fig. 76.7, tome II*). Enfin, la catégorie de la céramique commune claire est représentée par une cruche à bord mouluré Gose 366-369.

54 DERU 1996, p. 198.

Au vu de la composition du mobilier livré par la sépulture 1101, son rattachement à la phase 4 des nécropoles régionales paraît légitime⁵⁵. Cette phase est identifiée avec l'horizon VI de synthèse, daté de 65-70 ap. J.-C. à 85-90 ap. J.-C.⁵⁶. Cette proposition peut être étendue à l'ensemble de la phase 2. La mise au jour dans la tombe 1101 d'une estampille attribuée à Licinus, dont l'activité est située entre 35 ap. J.-C. et 65 ap. J.-C. ne contredit pas cette hypothèse (Fig. 119).

4.1.3.6.3. La phase 3

Le répertoire typologique des récipients utilisés au cours du rituel funéraire est totalement renouvelé à la phase 3. Ce renouveau est le signe d'une évolution chronologique. Cependant, une réelle continuité dans les pratiques est perceptible.

Les tombes-bûchers contiennent un unique gobelet P54/56 en *terra nigra* ou, dans le cas de la tombe 1060, un pot à col tronconique *NPic* P4 en céramique rugueuse sombre. Ces dépôts sont systématiquement recuits et fragmentés. La tombe-bûcher 1038 associée à la fosse 1050 témoigne de pratiques similaires à celles décrites à la phase 1 pour les structures 2.16 et 1024 : dans la fosse 1050 sont déposés les récipients impliqués dans la crémation. une fosse 1050. En l'occurrence, il s'agit d'un pot à col tronconique *NPic* P4 en céramique rugueuse sombre.

La tombe 1146 est la seule sépulture de la phase 3 relativement bien dotée. Elle contient deux coupes à bord horizontal courbe VeA2 du Sud de la Gaule, une assiette à paroi concave A42 et une bouteille BT2 miniature en *terra nigra* ainsi que deux cruches en céramique commune claire et un pot *NPic* P4 en céramique rugueuse sombre. La nature de l'ensemble conduit à le rattacher à la phase 5 des nécropoles régionales, identifiée avec l'horizon VII de synthèse, daté de 85-90 ap. J.-C. à environ 120 ap. J.C.⁵⁷.

4.1.3.6.4. La phase 4

La phase 4 pourrait traduire un basculement en faveur du dépôt en ossuaire. En effet, aucune tombe-bûcher n'est classée dans cette phase. D'autre part, les sépultures à dépôt de crémation en ossuaire témoignent d'une répartition spécifique, en deux pôles, à l'extrême ouest de la surface explorée. La partie orientale du site ne semble plus accueillir aucune sépulture dès cet instant.

Le mobilier caractéristique de la phase 4 consiste en coupes à paroi évasée Drag. 33, en assiettes à lèvre en bourrelet Drag. 31 et en bols ornés d'un décor moulé Drag. 37, tous réalisés en terre sigillée originaire du Centre et de l'Est de la Gaule. Les cruches identifiées correspondent au type *Camulodunum* 143 à lèvre bifide. La vaisselle à feu est répartie entre les jattes carénées *NPic* J12a et les pots *NPic* P4 et *NPic*

55 DERU, LORIDANT 2009, p. 17-19.

56 DERU 1996, p. 198.

57 DERU, LORIDANT 2009, p. 20-21.

P7a en céramique rugueuse sombre. Curieusement et alors que cette pratique n'est pas documentée aux phases antérieures, plusieurs récipients brûlés sont réintroduits dans les sépultures à dépôt de crémation en ossuaire. Ainsi, les tombes 1216, 1217 et 1221 contiennent chacune au moins une jatte à cuire en céramique rugueuse sombre présentant des traces évidentes de passage sur un feu. Ces traces demeurent sans commune mesure avec celles résultant d'un simple usage domestique.

Pour l'instant, les références régionales manquent pour établir des comparaisons avec les ensembles de la phase 4. Dès lors, il convient de recourir aux arguments internes au site afin de poser les hypothèses chronologiques. La marque de *Divicatus* imprimée sur le fond de la coupe Drag. 33 déposée dans la tombe 1009 permet de situer la constitution de ce dépôt entre 135 ap. J.-C. et 165 ap. J.-C., période d'activité de ce potier (*Fig. 198*). De plus, l'analyse du décor du bol Drag. 37 issu de la sépulture 1220 aboutit à l'identification du style du groupe de *Cinnamus*, daté de 135 ap. J.-C. à 180 ap. J.-C. Enfin, la fibule discoïdale émaillée de la tombe 1009 (*Fig. 57, 18, tome II*) paraît s'accorder avec la chronologie envisagée.

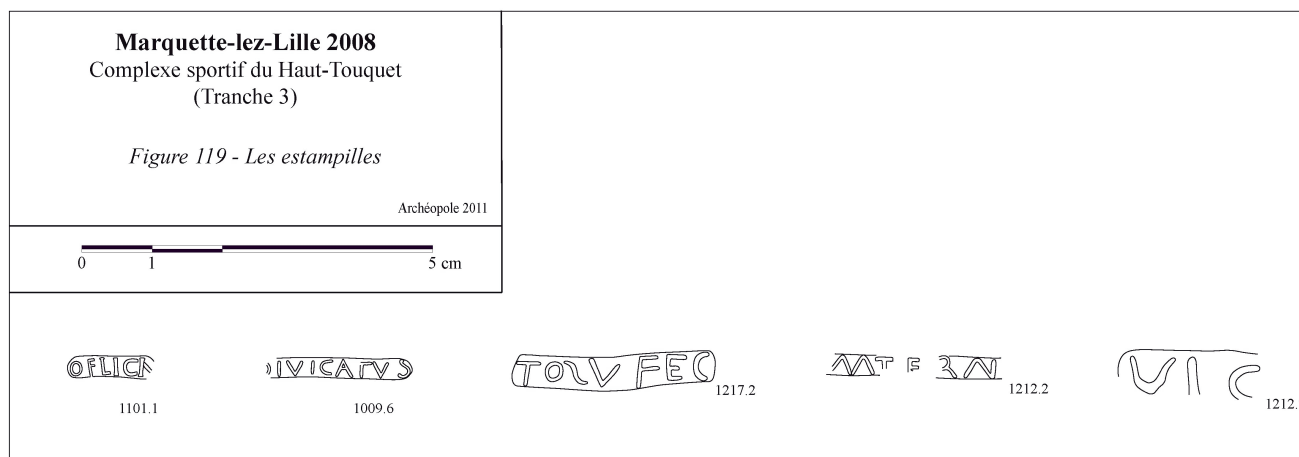


Figure 119 : Les estampilles

4.1.3.6.5. *Tentative de détermination des pratiques funéraires en rapport avec l'objet céramique*

La description des pratiques funéraires au travers de la vaisselle est rendue difficile en raison du faible nombre de sépultures mises au jour et donc du risque d'ériger en règle générale des cas particuliers. C'est pourquoi, quelques idées simples, assez générales, et dont la validité est assurée par leur caractère répété sont développées. L'examen en diachronie rend aussi compte des logiques entraperçues.

En résumé, les tombes-bûchers se singularisent par la fréquence nettement moins importante, par rapport aux sépultures à ossuaire, du nombre de vases déposés : un ou deux pots à boire, une jatte à cuire ou un pot à cuire. Ils sont systématiquement brûlés. À l'opposé, pour les tombes à ossuaires des phases 2 et 3 le mobilier est abondant, il n'est jamais brûlé et des aspects tels que la consommation des repas (assiette, coupe, bol), le service des liquides (cruche), voire la préparation des sauces (mortier) sont représentés. Par conséquent, d'un côté se trouve figurée la part du mort composée de boisson et de nourriture consommée sur le bûcher et de l'autre, une dimension de la cérémonie postérieure à la crémation fondée sur des rites commensaux et des libations. À la phase 4, la réintroduction de jattes à cuire brûlées dans les sépultures à dépôt de crémation en ossuaire alors que les tombes-bûchers semblent avoir disparu, pourrait traduire une forme de réunion des deux moments de la cérémonie, strictement séparés aux phases antérieures. D'ailleurs, le fait que ces dépôts correspondent à des jattes à cuire, au même titre que la vaisselle offerte dans les tombes-bûchers, n'est peut-être pas anodin.

II.4.1.4. Catalogue

4.1.4.1. La céramique de l'ensemble 1073 (Horizon 3)(Fig. 109)

1. Bol globulaire à col concave, la lèvre est soulignée par une moulure et une rainure orne la panse au niveau de son diamètre le plus large (FIN-FCM Indét.) dont le bord est conservé à 20 % ; S noir brun ; P noir jaune ; d. 210 (n°inv. 1073.2).

2. Bol globulaire à col concave, la lèvre est soulignée par une moulure et une rainure orne la panse au niveau de son diamètre le plus large (FIN-FCM Indét.) dont le bord est conservé à 20 % ; S et P brun gris noirâtre ; d. 190 (n°inv. 1073.1).

3. Pot globulaire à col concave (FIN-FCM *Marcq* P1) dont le bord est conservé à 35 % ; S noir brun ; P brun gris à franges brun gris clair ; d. 110 (n°inv. 1073.3).

4. Pot globulaire à col concave (FIN-FCM *Marcq* P1) dont le bord est conservé à 15 % ; S brun gris ; P brun gris foncé ; d. 130 (n°inv. 1072-1073.14).

5. Pot globulaire à col concave souligné par des moulures (FIN-FCM *Marcq* P3) dont le bord est conservé à moins de 5 % ; S et P brun gris noirâtre, panse ornée d'impressions en forme de quart de cercle ; d. indét. (n°inv. 1073.8).

6. Pot à court col concave, souligné par une large bande délimitée par des ressauts (FIN-FCM Indét.) dont le bord est conservé à 10 % ; S noir brun ; P brun gris ; d. 170 (n°inv. 1073.9).

7. Pot à col légèrement concave situé dans la continuité de la panse (MD-GCM *Marcq* J3) dont le bord est conservé à 20 % ; S orange brun vif, décor d'impressions subcirculaires à la base du col ; P noire ; d. 140 (n°inv. 1073.5).

8. Pot plutôt globulaire à col légèrement concave (MD-GCC *Marcq* M5) dont le bord est conservé à 15 % ; S et P noir brun, décor incisé sur la panse ; d. 190 (n°inv. 1073.12).

4.1.4.2. La céramique de l'ensemble 1132 (Horizon 3)(Fig. 109)

9. Pot globulaire à col concave (FIN-FCM *Marcq* P1) dont le bord est conservé à 50 % ; S et P de couleur indéterminées, brûlées ; d. 100 (n°inv. 1132.3).

10. Pot globulaire à col concave (FIN-FCM *Marcq* P1) dont le bord est conservé à 5 % ; S gris moyen ; P gris noirâtre ; d. indét. (n°inv. 1132.4).

11. Pot globulaire à col concave (FIN-FCM *Marcq* P1) dont le bord est conservé à 75 % ; S et P de couleur indéterminées, brûlées ; d. 105 (n°inv. 1132.2).

12. Pot globulaire à col concave (MD-FCM *Marcq* M6) dont le bord est conservé à 40 % ; S et P de couleur indéterminées, brûlées, décor d'impressions oblongues à la base du col, cônes modelés et creux soudés au niveau de l'épaule ; d. 140 (n°inv. 1132.5).

13. Grand pot globulaire à col concave (CSV-GCC Indét.) dont le bord est conservé à 35 % ; S et P de couleur indéterminées, brûlées ; d. 340 (n°inv. 1132.6).

4.1.4.3. La céramique de l'ensemble 1095 (Horizon 4)(Fig. 114)

1. Bol caréné à col droit orné de moulures (FIN-FCM *Marcq* B6) dont le bord est conservé à 30 % ; S noir brun ; P brun gris foncé ; d. 160 (n°inv. 1095.c).

2. Bol ou pot à col concave et lèvre soulignée par une moulure (FIN-FCM Indét.) dont le bord est conservé à 10 % ; S et P brun gris foncé ; d. 170 (n°inv. 1095.d).

3. Pot globulaire à col concave (FIN-FCM *Marcq* P1) dont le bord est conservé à 20 % ; S et P brun gris foncé ; d. 140 (n°inv. 1095.d).

4. Grand pot globulaire à col concave souligné par une moulure (CSV-FCM type 2) dont le bord est conservé à 30 % ; S brun gris noirâtre, panse ornée de fines incisions ; P noir brun ; d. 140 (n°inv. 1095.j).

5. Bol à lèvre en bandeau ornée de moulures (FIN-FCM Indét.) dont le bord est conservé à moins de 5 % ; S et P de couleur indéterminées, brûlées ; d. indét. (n°inv. 1095.b).

6. Pot globulaire à col concave (MD-FCM *Marcq* M6) dont le bord est conservé à 15 % ; S et P brun gris, décor d'impressions subcirculaires à la base du col ; d. 180 (n°inv. 1095.h).

7. Pot globulaire à col concave (MD-GCC *Marcq* M6) dont le bord est conservé à 30 % ; S brun gris, décor d'impressions subcirculaires à la base du col ; P brun ocre noirâtre ; d. 170 (n°inv. 1095.i).

8. Pot à col droit situé dans la continuité de la paroi (MD-GCC *Marcq* M5) dont le bord est conservé à 10 % ; S brun gris, décor d'incisions sur la panse ; P brun gris noirâtre ; d. indét. (n°inv. 1095.f).

4.1.4.4. La céramique de l'ensemble 1206 (Horizon 4)(Fig. 114)

9. Pot à lèvre oblique épaisse (TR1A-SEPT P13) dont le bord est conservé à 15 % ; S revêtue d'un engobe orange brun noirâtre ; P brun ocre ; d. 130 (n°inv. 1206.2).

10. Pot à lèvre oblique épaisse (TR1A-C Indét.) dont le bord est conservé à 10 % ; S revêtue d'un engobe orange brun noirâtre ; P brun orange ; d. 130 (n°inv. 1206.3).

11. Pot globulaire à col concave (TN-FCM P40) dont le bord est conservé à 30 % ; S noir brun ; P brun gris à franges brun orange foncé ; d. 90 (n°inv. 1206.3).

12. Pot à col concave souligné par des moulures (FIN-FCM P2) dont le bord est conservé à 50 % ; S brun gris, décor de bandes lissées ; P brun gris foncé ; d. 100 (n°inv. 1206.5).

13. Pot à col concave souligné par des moulures (FIN-FCM P2) dont le bord est conservé à 50 % ; S brun gris, décor de bandes lissées ; P brun gris foncé ; d. 100 (n°inv. 1206.7).

14. Pot à col légèrement concave situé dans la continuité de la paroi (MD-GCC M5) dont le bord est conservé à 10 % ; S brun gris foncé, décor de grosses impressions oblongues à la base du col ; P noir brun ;

d. 220 (n°inv. 1206.10).

15. Grand pot globulaire à col concave (CSV-GCC type 2) dont le bord est conservé à 60 % ; S brun gris ; P brun gris noirâtre ; d. 145 (n°inv. 1206.13).

16. Grand pot globulaire à col concave souligné par une moulure (CSV-FCM type 3) dont le bord est conservé à 10 % ; S brun gris foncé ; P brun gris foncé ; d. 170 (n°inv. 1206.12).

4.1.4.5. La céramique de l'ensemble 1001 Sd1 (=1212) (Horizon 5)(Fig. 116)

1. Assiette à paroi évasée et lèvre en bourrelet (TS-CG Drag. 31) dont le bord est conservé à 5 % ; S revêtue d'un engobe orange brun foncé ; P orange brun vif ; d. indéterminé. (n°inv. 1212.9).

2. Assiette à paroi évasée et lèvre en bourrelet (TS-AR Drag. 37) dont le bord est conservé à moins de 5 % ; S revêtue d'un engobe rouge jaunâtre noirâtre ; P orange rougeâtre noirâtre ; d. indéterminé. (n°inv. 1212.10).

3. Bol à collerette (TS-AR Drag. 38) dont le bord est conservé à 5 % ; S revêtue d'un engobe orange rouge noirâtre ; P orange noirâtre ; d. indéterminé. (n°inv. 1212.11).

4. Gobelet à courte lèvre oblique (EN-RHIN *Niederb.* 32) dont le bord est conservé à moins de 5 % ; S revêtue d'un engobe noir gris ; P blanche ; d. indéterminé. (n°inv. 1212.1).

5. Gobelet à col tronconique (FRB-B sim. P49) dont le bord est conservé à 70 % ; S brun gris ; P gris brun ; d. 90 (n°inv. 1212.38).

6. Gobelet à haut col concave (FIN-Cc Indét.) dont le bord est conservé à 10 % ; S brun gris ; P brun gris noirâtre ; d. 130 (n°inv. 1212.48).

7. Cruche à lèvre bifide (CC-SAVO *Cam.* 143) dont le bord est conservé à 20 % ; S jaune chrome clair ; P ocre brun clair ; d. 70 (n°inv. 1212.41).

8. Cruche à lèvre bifide (CC-NOYON *Cam.* 143) dont le bord est conservé à 45 % ; S brun jaune clair ; P brun gris, puis brun ocre foncé et enfin orange brun vif, du cœur à la périphérie ; d. 170 (n°inv. 1212.42).

9. Cruche à col mouluré (CC-C Gose 366-69) dont le bord est conservé à 10 % ; S brun jaune clair ; P orange brun vif ; d. 140 (n°inv. 1212.45).

10. *Dolium* à lèvre en bourrelet (CC-C Indét.) dont le bord est conservé à 5 % ; S et P jaune chrome clair ; d. indéterminé. (n°inv. 1212.43).

11. Mortier à lèvre en collerette (MO-NOYON Gose 455-62) dont le bord est conservé à 10 % ; S jaune chrome clair, une estampille ; P ocre brun clair ; d. 325 (n°inv. 1212.7).

12. Plat à paroi évasée, lèvre épaissie (VRP-RdVa *Blicquy* 5) dont le bord est conservé à 15 % ; S revêtue d'un engobe orange brun ; P gris mat à franges brun ocre clair ; d. 180 (n°inv. 1212.6).

13. Plat à paroi évasée, lèvre épaissie (VRP-RdVa *Blicquy* 5) dont le bord est conservé à 5 % ; S revêtue d'un engobe orange brun foncé ; P ocre brun clair à cœur gris mat ; d. indéterminé. (n°inv. 1212.5).

14. Plat à paroi évasée, lèvre épaissie (VRP-RdVa *Blicquy* 5) dont le bord est conservé à 5 % ; S revêtue d'un engobe orange brun ; P brun orange à cœur plus clair ; d. indé. (n°inv. 1212.4).
15. Plat à paroi évasée et lèvre rentrante (RUB-C *NPic* A7a) dont le bord est conservé à 10 % ; S brun gris foncé ; P brun gris ; d. 190 (n°inv. 1212.13).
16. Plat à paroi concave (RUB-C *NPic* A8a) dont le bord est conservé à 20 % ; S et P brun gris ; d. 190 (n°inv. 1212.14).
17. Jatte à lèvre rentrante (RUB-Cc *NPic* J4) dont le bord est conservé à moins de 5 % ; S et P brun gris foncé ; d. indé. (n°inv. 1212.31).
18. Jatte tronconique à lèvre rentrante marquée par un ressaut (RUB-Cc *NPic* J5) dont le bord est conservé à moins de 5 % ; S brun gris noirâtre ; P brun gris noirâtre à cœur plus clair ; d. indé. (n°inv. 1212.27).
19. Jatte carénée à col droit et vertical (RUB-C *NPic* J8) dont le bord est conservé à 20 % ; S indé. ; P indé. ; d. 180 (n°inv. 1212.16).
20. Jatte à paroi concave (RUB-C Indét.) dont le bord est conservé à moins de 5 % ; S brun gris ; P brun gris noirâtre ; d. indé. (n°inv. 1212.28).
21. Jatte à col tronconique (RUB-ARRAS *NPic* J12a) dont le bord est conservé à 15 % ; S grise, col orné de bandes lissées ; P brun gris noirâtre ; d. 180 (n°inv. 1212.35).
22. Jatte à col tronconique (RUB-C *NPic* J12a) dont le bord est conservé à 25 % ; S brun gris foncé, décor de croisillons en bandes lissées sur le col ; P brun gris noirâtre à cœur plus clair ; d. 140 (n°inv. 1212.15).
23. Pot à col bombé (RUB-C *NPic* P7a) dont le bord est conservé à 5 % ; S brun gris foncé ; P gris foncé à franges brun gris noirâtre ; d. indé. (n°inv. 1212.18).
24. Pot à col bombé (RUB-C *NPic* P7a) dont le bord est conservé à 20 % ; S brun gris vif, décor de bandes lissées sur le col ; P brun gris noirâtre à cœur plus clair ; d. 110 (n°inv. 1212.33).
25. Pot à col bombé (RUB-ARRAS *NPic* P7b) dont le bord est conservé à 20 % ; S gris moyen ; P noire à franges gris clair ; d. 160 (n°inv. 1212.19).
26. Jatte à lèvre horizontale (RUB-C Indét.) dont le bord est conservé à 15 % ; S brun gris ; P brun ocre foncé ; d. 130 (n°inv. 1212.17).
27. Couvercle (RUB-C *NPic* CV4) dont le bord est conservé à 5 % ; S brun gris clair ; P brun gris à franges brun gris vif ; d. indé. (n°inv. 1212.30).
28. Couvercle (MD-Cc Indét.) dont le bord est conservé à 5 % ; S et P brun gris foncé ; d. indé. (n°inv. 1212.26).
29. Jatte à lèvre rentrante (MD-Cc *Marcq* J8) dont le bord est conservé à 10 % ; S et P brun gris foncé ; d. 190 (n°inv. 1212.21).

30. Jatte tronconique à lèvre rentrante (MD-Cc *Marcq* J8) dont le bord est conservé à moins de 5 % ; S noir brun ; P brun orange foncé ; d. indéterminé. (n°inv. 1212.24).

31. Jatte tronconique à lèvre rentrante marquée par un ressaut (MD-Cc *Marcq* J9) dont le bord est conservé à 10 % ; S indéterminé. ; P indéterminé. ; d. 180 (n°inv. 1212.22).

32. Pot globulaire à col concave (MD-Cc *Marcq* M6) dont le bord est conservé à 20 % ; S brun gris vif, la base du col est ornée de fines impressions allongées ; P brun gris à franges brun gris foncé ; d. 210 (n°inv. 1212.47).

33. Amphore (AM-BET.G Dressel 20) dont le bord est conservé à 40 % ; S ocre brun clair ; P brun orange clair ; d. 170 (n°inv. 1212.3).

4.1.4.6. Les estampilles (Fig. 119)

1101.1. Licinus. OFLICN. TS-SG. Datation 35-65. (Phase 2 ; n° inv. 1101.1).

1009.6. Divicatus. DIVICATVS. TS-CG. Datation 135-165. (Phase 4; n° inv. 1009.6).

1217.2. TOSUFEC. TS-EG. (Phase 4 ; n° inv. 1217.2).

1212.2. Materninus ou Maternus. MATERN/. TS-CG. (Horizon 5 ; n° inv. 1212.2).

1212.7. VIC/. MO-NOYON (Horizon 5 ; n° inv. 1212.7).